

Parce que les prescriptions des lois divines et ecclésiastiques, comme d'ailleurs celles de la loi civile, ne réclament pas seulement pour les enfants deux heures d'instruction religieuse par semaine, mais une solide éducation morale et religieuse, nous, de notre côté, nous demandons que les enfants ne soient confiés qu'aux seuls maîtres qui offrent des garanties sérieuses pour cette éducation.

Si les citoyens croyants veulent se montrer des hommes de caractère, ils doivent saisir toutes les occasions pour exercer ces revendications, notamment lors des élections.

D'autre part, les autorités scolaires doivent agir comme des gardiennes de la loi dans les examens et dans les attributions de postes. D'autant plus qu'ici il ne s'agit pas de la loi seule, mais de l'ordre social et de la paix intérieure dans les familles. Ce serait un asservissement de la conscience, si un enfant appartenant à une famille chrétienne devait nécessairement être livré aux mains de ceux qui veulent lui enlever la foi.

Celui qui est séparé de la foi est aussi séparé de l'amour du prochain et du respect de l'autorité. Mais avec cela, c'en est fait de l'amour de la patrie et de la paix entre les citoyens.

Voici les élections municipales qui approchent. C'est le cas de manifester tout haut notre indignation et de travailler de toutes nos forces pour doter notre ville de bons représentants.

Dans ces temps où tout chancelle, aidons aussi le gouvernement dans sa tâche, par la manifestation de nos convictions religieuses.

Vous tous, catholiques de Trieste et des environs, qui assistez régulièrement aux offices les dimanches et jours de fête, soyez encore plus zélés à l'avenir pour remplir vos devoirs religieux. Utilisez également la presse pour faire connaître vos intentions, et si vous le jugez à propos, signez de votre main vos protestations contre un tel attentat.

Il faut dire publiquement que nous ne souffrirons pas sans

mo  
ser  
pou  
vité  
la  
proc  
Vi  
long  
que  
lique  
la p  
Orga  
faites  
chen  
géné  
et qu  
convi  
dans  
malhe  
  
D  
née, en  
quelles  
offre, en  
nement  
Résolu  
vraimen